

Le lundi 18 Novembre 2013

FÉÉCUM
Fédération des étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton
Réunion du Conseil d'administration
19 h
Édifice Jean-Cadieux, local de La Cantine, Université de Moncton

Ordre du jour initial :

1. Ouverture de la réunion
2. Vérification du quorum et présences
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal du 4 novembre
5. Enjeux environnementaux
6. ACAÉ (CASA)
7. Assurance-santé
8. Pouvoirs du C.E.
9. Rencontre des présidents
10. Politique linguistique
11. Retour sur l'Assemblée générale et la consultation sur la gouvernance
12. Sommet sur la gouvernance en janvier
13. Période de questions
14. Le Soixante-trois
15. Date du prochain CA
16. Clôture de la session
17. Autres

1. Période de questions

Compte tenu du retard accusé par le président de l'assemblée, le président de la FÉÉCUM a suggéré de débiter par la période de questions que lui-même a présidée. A ce titre, Marco LeBlanc a informé le conseil de la tenue le 31 janvier au CEPS d'une campagne de levée de fonds (25,000\$ visé). La campagne sera lancée le 28 novembre au 63 et des inscriptions de 10\$ minimum seront ouvertes et le soutien des conseils est sollicité pour une participation massive des étudiantes et étudiants.

2. Ouverture de la réunion

Résolution : 4260-FECA-131118

Le président de la FÉECUM a procédé à l'ouverture de la réunion à 19h11, proposée par Sciences sociales et appuyée par Droit.

Adoptée à l'unanimité.

3. Vérification du quorum et présences

La présidence confirme que le quorum est atteint et une feuille de présences circule.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le représentant des Arts a ajouté au point Autres .a) Sécurité sur le campus et le représentant de Sciences, et au point Autres .b) Party de la faculté de Sciences

Résolution : 4261-FECA-131118

L'adoption a été proposée par la représentante de Psychologie, appuyée par la représentante de Kiné Récréo.

Adoptée à l'unanimité.

5. Nomination d'une présidente d'assemblée

Résolution : 4262-FECA-131118

L'absence d'Alexandre Levasseur ayant été constatée, Annie Godin a été proposée présidente de l'assemblée séance tenante par le VP Académique, appuyée par la représentante de ESANEF.

Adoptée à l'unanimité.

6. Lecture et adoption du procès-verbal du 4 novembre 2013

A partir de ce point, l'assemblée est conduite par Annie Godin.

Après lecture du procès-verbal, quelques remarques d'orthographe ont été apportées par Sciences, Droit et VP académique, suivies d'un amendement de la part du représentant de Sciences sociales qui a fait remarquer concernant le point :. Bourse de la présidence, il se situait dans la catégorie de ceux et celles qui pensent que la décision

de renoncer à ce montant doit être inscrite dans les principes de la FÉÉCUM et ainsi lier les présidents subséquents

Résolution : 4263-FECA131118

Sous réserve des remarques et amendement proposés, l'adoption du procès-verbal a été proposée par le représentant des Arts, appuyée par la représentante de ESANEF.

Adoptée à l'unanimité.

7. Pouvoir du CE

Le président de la FÉÉCUM a tenu les conseillers informés que suite à la consultation sur le Sommet de la gouvernance, le Comité exécutif a décidé de renoncer à son pouvoir de voter pour se conformer aux pratiques courantes dans les autres organisations. Dès lors, les 4 membres du CE se contenteront désormais de proposer, amender et trancher, et de laisser au CA le pouvoir de voter. Le VP exécutif a pris la parole pour renchérir les propos du président et expliquer la différence entre prendre une décision qui se fait à travers une série de discussions et entériner une décision.

8. Rencontre des présidents

Le président de la FÉÉCUM a demandé aux conseillers de passer l'information aux présidents des associations étudiantes qu'il leur enverra dans les deux prochaines semaines une invitation pour une rencontre. Il faudrait donc les aviser de surveiller leurs courriels pour réagir en temps opportun.

9. Enjeux environnementaux

Le président de la FÉÉCUM a voulu savoir si les conseillers ont eu la chance de parler des enjeux environnementaux dans leurs CA. Il les a donc invités à collecter des idées d'enjeux environnementaux au Nouveau-Brunswick, au Canada et dans le monde dans l'optique d'entreprendre des actions comme une conférence ou une recherche sur les questions. Il invite de ce fait, les conseillers à une discussion, sans vote.

Il ressort des discussions que la plupart des facultés adopte déjà des comportements écologiques mais certaines actions retiennent l'attention des conseillers, à savoir :

- les plastiques : Sciences sociales suggère une formation pour les étudiantes et étudiants au sujet de la gestion de ces types de déchets.
- les bouteilles d'eau : Arts souhaiterait miser sur les bouteilles d'eau réutilisables et le VP exécutif suggère le bannissement des bouteilles d'eau sur le campus
- la consommation locale : Psychologie souhaite encourager la consommation locale sur le campus
- les gaz de schiste : Ingénierie s'intéresse à une action contre les gaz de schiste, genre manifestation ou conférence animée par une personne avertie

- la fumée de cigarette : Kiné-Récréo mise sur la prévention de la fumée de cigarette dans les entrées et Administration a déjà placé des affiches sur les portes imposant une distance de 5 mètres du bâtiment
- La machine à café kering : Droit, Sciences infirmières et Travail social en ont déjà et d'autres souhaitent en avoir (ESANEF.)

10. ACAÉ (CASA)

Le VP exécutif a fait l'état de la participation de la FÉÉCUM au sein de la fédération étudiante ACAÉ qui organise des actions de lobbying auprès des gouvernements pour l'avenir de l'éducation au Canada. La FÉÉCUM paie 12,414\$/an pour les frais de voyages en plus des frais d'adhésion à l'ACAÉ. Toutefois, il a relevé des insuffisances notoires de cette fédération qui militent que la FÉÉCUM s'en retire. En effet, l'ACAÉ soutient dans son deuxième principe un endettement raisonnable des étudiants, ce qui ne va pas sans choquer l'esprit de ceux qui ne trouvent rien de raisonnable dans l'endettement des étudiants. Contrairement à ce principe, le VP exécutif soutient que l'éducation doit être perçue comme un droit et non comme un privilège. Il dénonce également les pratiques de l'ACAÉ qui s'adresse aux politiciens et non au public qui devrait être la cible idéale. A cet effet, il a préparé une proposition qu'il enverra à la FÉÉCUM qui pourra la présenter dès l'année prochaine en vue de son retrait. Il faut signaler que ce retrait obéit à un processus requérant 2 votes étalés sur 12 mois.

En réaction à ce souhait de retrait, les conseillers ont soulevé certaines inquiétudes liées à un éventuel isolement de la FÉÉCUM au plan national et régional. A ce sujet, le représentant de Sciences suggère que la FÉÉCUM, au lieu de quitter, fasse des propositions de réformes pour améliorer l'efficacité de l'ACAÉ. Mais cette suggestion ne trouve pas d'écho car, selon le VP exécutif, des propositions ont été faites dans le passé sans succès. Néanmoins, le représentant de Sciences persiste de ne pas considérer l'ACAÉ comme une cause perdue, mais que la FÉÉCUM doit trouver une autre façon de tisser des liens avec d'autres associations au niveau fédéral pour maintenir la communication qui, à ses yeux, est importante. Il suggère finalement que le CE fasse une recherche pour la création de sa propre opinion sur la question, étant donné qu'il n'a plus de droit de vote, ce à quoi le VP exécutif s'engage personnellement.

Le président de la FÉÉCUM propose de trouver des partenariats avec les associations d'autres campus au niveau provincial et sauver les fonds de participation à l'ACAÉ pour soutenir l'éducation dans la province qui est une compétence provinciale.

A la question de savoir si la FÉÉCUM est membre d'une autre fédération, le Directeur général de la FÉÉCUM a précisé que la FÉÉCUM est membre d'une association d'employés pour laquelle elle paie 550\$/an, ce qui permet à la participation d'un responsable à 2 conférences annuelles.

Le Président de la FÉÉCUM a conclu que même s'il y a un vote sur le retrait, il faudrait voter une deuxième fois dans 12 mois et qu'il serait intéressant d'inviter un membre du bureau de l'ACAÉ pour venir exprimer son opinion. Ainsi, le CA de l'année prochaine pourra se pencher sur la question. La création d'une fédération avec les associations des autres campus de l'université de Moncton et d'autres réseaux provinciaux pourra palier à l'éventuel isolement de la FÉÉCUM.

11. Politique linguistique

Le président de la FÉÉCUM a précisé que la nouvelle politique linguistique est presque similaire à la dernière, à l'exception de quelques changements d'ordre grammatical et de quelques opinions.

Résolution : 4264-FECA-131118

Le vote a été proposé par ESANEF et appuyé par Sciences infirmières.

Adopté à l'unanimité.

Résolution : 4265-FECA-131118

Le président de la FÉÉCUM propose au nom du CA d'envoyer une lettre de remerciement aux volontaires ayant travaillé dans le comité de révision. Sa proposition a été appuyée par Sciences sociales .

Adoptée à l'unanimité.

12. Assurance-santé

Le Directeur général de la FÉÉCUM a émis une inquiétude sur le risque de poursuite à prendre en allant à un appel d'offre. Il invite donc les conseillers à repenser la question avant la décision finale. En réaction à cette inquiétude, Sciences sociales suggère de rester avec Assomption-Vie si l'avantage de changer de compagnie n'est pas si important. Droit avise qu'en cas d'appel d'offre, la FÉÉCUM n'est pas obligée de prendre le moins disant. En ce qui concerne l'AÉÉIUM, le Directeur général suggère au représentant d'entamer une discussion avec l'université car l'assurance des étudiants étrangers est directement reliée à leur processus d'immigration.

13. Sommet sur la gouvernance en janvier

Le Président de la FÉÉCUM a précisé que chaque faculté doit présenter au minimum une personne pour participer au sommet. Il a informé les conseillers de la tenue d'une conférence le 22 novembre à Jeanne-De-Valois entre 13h et 16h, offerte par un

professeur de l'université Laval sur le thème : « Faut-il envoyer les universités au recyclage ? »

14. 63/Coude

La VP interne a livré les commentaires des étudiants concernant le 63 ; ce qui ressort est que les activités qui s'y déroulent ne leur conviennent pas. Après une longue discussion, une question principale subsiste : Peut-on vendre de la bouffe sur le campus ? (Travail social). Les témoignages des uns et des autres montrent que le centre étudiant n'est pas véritablement accessible aux étudiants (Éducation), le 63 semble être un espace pour les professeurs (Psychologie).

Résolution : 4266-FECA-131118

Face à ces réactions, le représentant de Science propose que le CA organise une activité de protestation pacifique au 63 avant que les conseils ne se livrent individuellement à des actions isolées. Le président de la FÉÉCUM a de ce fait proposé un souper le 1er décembre au 63 à partir de 19h, en apportant du Kering pour porter le message que nous sommes chez nous. Cette proposition a été appuyée par tous.

Adoptée à l'unanimité.

15. Retour sur l'Assemblée générale et la consultation sur la gouvernance

Le président de la FÉÉCUM a informé les conseillers que les discussions sont déjà entamées pour inclure les étudiants à temps partiel et les étudiants en études supérieures dans la FÉÉCUM.

Pour les revendications du centre étudiant, Raymond a été mandaté pour collectionner des chiffres sur l'historique et le financement du centre étudiant afin d'appuyer la revendication.

En ce qui concerne la consultation, il ressort qu'il faut donner plus de pouvoir à l'Assemblée générale en augmentant le quorum : une discussion sur la composition et le pouvoir du CA (qui doit être membre ? combien de personnes ?). Un plan quinquennal s'inspirant de la FEEQ, conduira la FÉÉCUM à mener une recherche sur les travailleurs étudiants sur le campus, le taux d'endettement et autres pour guider la FÉÉCUM les cinq prochaines années. Un référendum sera tenu sur les principes de la FÉÉCUM.

La prochaine AG se tiendra après le sommet sur la gouvernance.

16. Autres

a) Conseil des gouverneurs

Le président de la FÉÉCUM a informé les conseillers qu'au prochain Conseil des gouverneurs le 30 novembre, les associations de tous les campus de l'université (Edmunston, Shippagan et Moncton) ont élaboré une déclaration commune sur l'envie d'avoir des informations précises sur le cas de monsieur Fontaine. Après lecture de ladite déclaration qui a reçu l'avis de l'avocat de la FÉÉCUM, les conseillers ont réagi comme suit :

- Sciences : éviter les passages subjectifs de jugement (mot inacceptable) et demander juste de l'information dans la neutralité
- Droit : l'expression « à vie » n'apparaît pas dans les deux paragraphes et il faudrait se renseigner avec les rédacteurs pour comprendre l'idée derrière cette omission.

Le président a donc sollicité le vote du CA pour avoir mandat de signer la déclaration. La proposition de Sciences d'enlever le mot « inacceptable » a été appuyée par Droit.

Résolution : 4267-FECA-131118

La sollicitation du mandat du CA a été faite par le président de la FÉÉCUM lui-même, appuyée par ESANEF et votée par l'unanimité sous réserve d'enlever le mot « inacceptable ».

Adoptée à l'unanimité.

b) Sécurité sur le campus

La représentante des Arts a soulevé l'inquiétude liée à l'absence d'éclairage à certains espaces du campus qui crée de l'insécurité pour les étudiants durant les nuits. Le président de la FÉÉCUM l'invite à en discuter au sein de son CA et apporter des propositions au CA de la FÉÉCUM.

La représentante de Kiné-Récréo a révélé l'existence d'un groupe de couples homosexuels sur facebook qui invite des gens à se rencontrer sur le campus pour s'adonner à des activités sexuelles dans les salles du CEPS. Il est donc demandé la vigilance de tous pour signaler toute présence suspecte sur le campus à la sécurité et également une invitation à doubler les patrouilles.

c) Sciences party et professeurs temporaires

Le représentant de Sciences a informé les conseillers de la tenue au Doolys d'un party dont les billets coûtent 4\$. Il a ensuite souligné la sous-évaluation de la prestation des

chargés de cours et professeurs temporaires et invite les conseillers à recenser des histoires de ce genre et à lui transmettre.

d) Horaire de la bibliothèque

La VP externe fait un sondage sur les heures d'ouverture de la bibliothèque en vue d'accommoder les étudiants durant les périodes d'examens. En réaction à ce point le représentant des Sciences souligne que certains étudiants sont prêts à faire du bénévolat pour augmenter les heures d'ouverture de la bibliothèque. Les commentaires sont donc attendus d'ici au 3 décembre.

17. Date du prochain CA

La date du lundi 2 décembre est retenue pour le prochain CA au 63.

18. Clôture de la réunion

La réunion a pris fin à 21h.

Annie Godin

Présidente d'assemblée

Issaka Simporé

Secrétaire d'assemblée